

C – LES STRUCTURES SOCIALES AUJOURD'HUI

1 – La structure des catégories socioprofessionnelles

a) – Les principes de construction des PCS

1 – Dès le XIXe siècle, à l'occasion des recensements, la population est classée en catégories professionnelles. Après 1945 et la création de l'Insee, une nomenclature est mise au point, qui sera utilisée, de 1954 à 1982. Cette nomenclature classe la population en catégories socioprofessionnelles (CSP). Pour les concepteurs de cette classification, il s'agit de constituer des catégories ayant une certaine homogénéité sociale, dont les membres ont un sentiment d'appartenance commune, et perçues par les autres comme ayant une certaine unité. La profession est donc le point de départ de la classification, mais d'autres variables économiques et sociales interviennent. Ainsi, l'évolution de la situation économique et sociale et les progrès de la réflexion sociologique ont conduit à la mise en place, à partir du recensement de 1982, d'une nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Les nomenclatures socioprofessionnelles ne sont pas utilisées seulement pour l'étude de la population active, mais aussi pour celle de la population totale. Chaque individu peut être classé dans la PCS de la "personne de référence" du ménage auquel il appartient (homme actif le plus âgé du ménage ou l'adulte actif le plus âgé pour les familles monoparentales).
(Source : Alain Beitone, Hachette éducation, 1996)

2 – La nomenclature de l'Insee se présente sous la forme d'une pyramide dont le niveau de base est constitué de 497 rubriques de profession. Les catégories socioprofessionnelles (24 à 42) forment un niveau intermédiaire. Ces CSP sont elles mêmes regroupées en 6 PCS : « Agriculteurs exploitants », « Artisans, commerçants, chef d'entreprise », « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « Professions intermédiaires », « Employés », « Ouvriers », ou en 8 si l'on tient compte des inactifs : « Retraités », « Autres personnes sans activités professionnelles ».

Le découpage en CSP, dont l'objectif est le classement de la population en catégories présentant chacune une forme d'homogénéité sociale, combine, de façon non systématique, l'utilisation de critères généraux et une procédure empirique d'agrégation de *professions, socialement proches*. La proximité sociale est plutôt appréciée intuitivement que véritablement mesurée. Les critères utilisés par l'Insee sont : le statut (indépendant, salarié), l'activité économique (agriculture, industrie et services), la place hiérarchique mesurée par la taille de l'entreprise (moins de neuf ou plus de neuf salariés) pour les indépendants et par la fonction (tâches de direction ou d'encadrement, tâches d'exécution) pour les salariés, le niveau d'instruction ou la qualification professionnelle pour les salariés d'entreprise et le grade pour les salariés de la fonction publique (A, B, C, D), le métier (artisanal, industriel, manuel/non-manuel).

(Source : Insee.fr, *Guide des PCS-ES*, 2003)

3 – Que fait-on de ceux qui ne travaillent pas ? Les chômeurs (à l'exception de ceux qui n'ont jamais travaillé) restent classés en fonction de l'emploi qu'ils ont occupé auparavant, selon une logique issue d'une période où le chômage n'était qu'un état transitoire. Une pratique qui devient plus contestable en période de chômage de masse. Tous les autres, soit 21,5 millions de personnes sur 47,5 millions de 15 ans et plus, sont considérés comme inactifs (appellation discutable) ; il s'agit essentiellement des retraités, des étudiants et des femmes au foyer. Alors que les retraités sont subdivisés selon leur profession passée, les femmes au foyer, quelque soit leur âge, sont rangées dans la catégorie "inactifs divers", qui comprend pas moins de 11 millions de personnes.

(Source : Véronique Marcus et Louis Maurin, *Les CSP changent de look*, Alternatives économiques n° 180, Avril 2000)

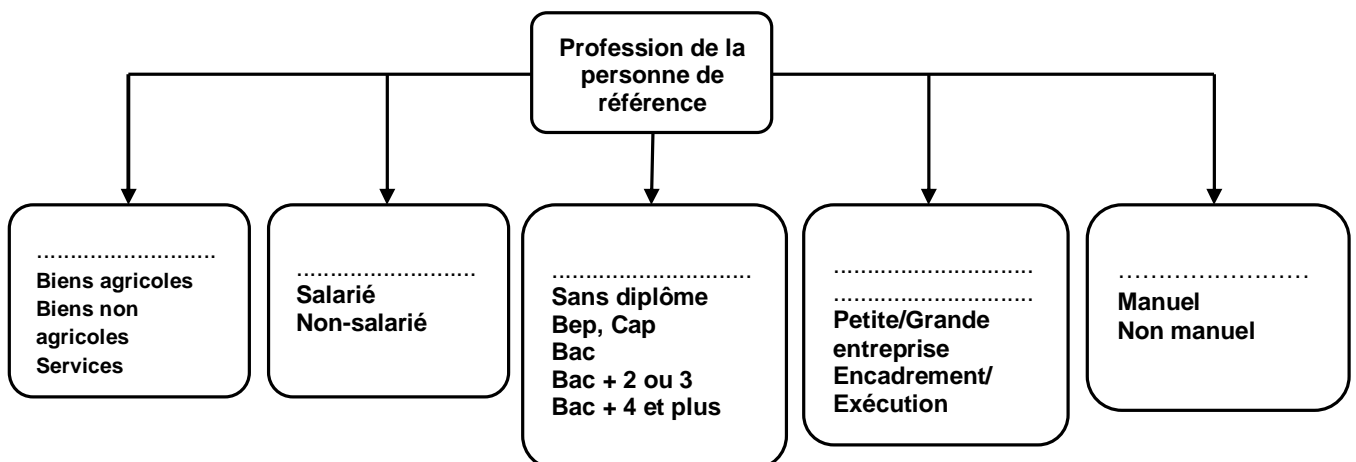
Q1 – Donnez une définition d'une *catégorie socioprofessionnelle*

.....
.....
.....

Q2 – Comment le statisticien s'y prend-t-il pour classer les individus dans une CSP ?

.....
.....
.....

Q3 – Inscrivez les quatre grands critères de classement de l'Insee pour les PCS dans le schéma :



Q4 – Ce classement reflète-t-il une hiérarchie sociale ?

.....
.....
.....

b) – L'évolution de la structure sociale par CSP

L'évolution des PCS dans l'emploi en France (en milliers et en %)

PCS/CSP en milliers	1954	1975	2008
1 – Agriculteurs exploitants	3 966	1 691	471
2 – Artisans, Commerçants, Chef d'entreprise	2 301	1 766	1 592
➤ 21 - Artisans	1 255	865	752
➤ 22 – Commerçants	967	792	674
➤ 23 – Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	79	109	166
3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures	554	1 551	4 192
➤ 31 – Professions libérales	120	183	404
➤ 32 – Cadres de la fonction publique	85	212	423
➤ 33 – Professeurs, professions scientifiques	80	272	786
➤ 34 – Professions de l'information, arts, spectacles	45	88	256
➤ 35 – Cadres d'entreprises, Ingénieurs	223	796	2 323
4 – Professions intermédiaires	2 070	3 480	6 211
➤ 41 – Instituteurs, fonction publique, santé, clergé	1 106	1 461	2 646
➤ 46 – Professions administratives et commerciales	484	930	1 869
➤ 47 – Techniciens	193	570	1 176
➤ 48 – Agent de maîtrise, contremaîtres	287	519	520
5 – Employés	3 086	5 093	7 598
➤ 51 – Fonction publique, policiers, militaires	926	1 698	2 933
➤ 54 – Employés administratifs d'entreprise	801	1 907	1 753
➤ 55 – Employés de commerce	341	637	1 109
➤ 56 – Personnels de services directs aux particuliers	1 018	794	1 803
6 – Ouvriers	7 208	8 118	5 849
➤ 61 – Ouvriers qualifiés, chauffeurs	3 347	3 895	3 871
➤ 66 – Ouvriers non qualifiés	2 700	3 830	1 754
➤ 69 – Ouvriers agricoles	1 161	383	224
Total de la population active occupée	19 185	21 699	25 913

Q1 – A l'aide du tableau et des critères que vous avez définis dans le schéma, répondez aux questions :

- Quel est le critère commun aux catégories 1 et 2 ?.....
- Quel est le critère qui les différencie ?.....
- Pourquoi les ouvriers agricoles sont-ils classés en 6 et non en 1 ?.....
- Pourquoi distingue-t-on les CSP 21 et 22 de la CSP 23 ?.....
- Selon quel critère distingue-t-on la CSP 54 et la CSP 55 ?.....
- Pourquoi a-t-on regroupé la CSP 31 avec les CSP 33 à 36 ?.....

Q2 – Donnez une définition synthétique des six PCS.

- 1 – Agriculteurs exploitants
.....
.....
- 2 – Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
Artisan.....
.....
Commerçant.....
.....
Chef d'entreprise.....
.....
- 3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures
.....
.....
- 4 – Professions intermédiaires
.....
.....
.....

- 5 – Employés

.....

.....

- 6 – Ouvriers

.....

.....

Q3 – Calculez la part en % de chaque PCS dans l'emploi en 2008 et reportez la dans le tableau.

PCS/CSP en %	1954	1975	2008
1 – Agriculteurs exploitants	20,7	7,8	
2 – Artisans, Commerçants, Chef d'entreprise	12,0	8,1	
3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,9	7,1	
4 – Professions intermédiaires	10,8	16,0	
5 – Employés	16,1	23,5	
6 – Ouvriers	37,5	37,5	
Total	100	100	100

Q4 – Quelles sont les principales observations que vous tirez du tableau et de vos résultats ?

- Les indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants...)

.....

.....

- Les salariés d'encadrement (cadres, professions intermédiaires)

.....

.....

- Les salariés d'exécution (employés, ouvriers)

.....

.....

Q5 – Donnez deux causes à la diminution des indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants) :

-
-

Q6 – Donnez 3 raisons à l'augmentation des salariés d'encadrement (cadres, professions intermédiaires) :

-
-
-

Q7 – Donnez deux causes à l'évolution des salariés d'exécution (employés, ouvriers) :

-
-

c) – CSP et classes sociales

1 – Les CSP regroupent des individus possédant des attributs sociaux communs, tout particulièrement une position socioprofessionnelle. Or, l'appartenance d'une personne à une classe sociale est doublement médiatisée. En premier lieu, par son appartenance à une famille, voire à un ménage. En second lieu, par l'ensemble de sa trajectoire sociale : son origine et ses positions sociales successives sont plus significatives que la position occupée au moment d'une enquête, qui ne peut être que transitoire. D'autre part, les CSP sont forcément plus ou moins hétérogènes.

Dans une même profession se côtoient en effet des individus dont les positions dans les rapports de production, pour ne parler que d'eux, peuvent être extrêmement diverses, voire franchement opposées. Inversement, des individus exerçant des professions différentes relèvent pourtant d'une même position dans les rapports de production, et donc de classes.

(Source : Alain Bihl et Roland Pfefferkorn, *Alternatives économiques*, Hors-série n° 29, 1996)

2 – La correspondance entre le groupe socioprofessionnel "Ouvriers" et la classe ouvrière semble *a priori* aller de soi. Or, un grand nombre d'employées de commerce et une partie des employées de bureau de sexe féminin, outre qu'elles connaissent des conditions de travail assimilables à celles des travailleurs manuels de l'industrie, sont mariées à des ouvriers de sexe masculin. Par ailleurs, des actifs classés dans le groupe des employés dans la nomenclature de 1954, tels que les conducteurs d'engins de transport pouvaient être considérés comme ouvriers, ce qui a été fait dans la nomenclature en PCS.

Le groupe "Employés" ne peut être réparti unilatéralement dans une classe sociale. Certaines employées de bureau peuvent être considérées comme appartenant aux classes moyennes en raison de leur formation et de leur mobilité professionnelle.

On ne peut souscrire à l'équivalence des cadres moyens ou des professions intermédiaires avec les classes moyennes salariées. Ces dernières débordent sur le groupe "Employés" mais surtout englobent une majorité des actifs classés comme cadres supérieurs ou comme cadres et professions intellectuelles supérieures. Les enseignants du secondaire et de l'université, la grande majorité des cadres productifs et non productifs n'ont de "supérieur" que leur degré de formation et certaines caractéristiques professionnelles (complexité des tâches, responsabilité). Le vocable "classes supérieures" a sans doute un sens plus large que celui de "bourgeoisie" : il connote des positions de pouvoir indépendamment de la possession du capital économique. Cependant la plupart des cadres - et bien sûr l'écrasante majorité des enseignants - sont éloignés de ces sources de pouvoir (économique ou autre). A l'inverse, on a vu que des cadres ou des membres des professions libérales en possession d'un important patrimoine économique rend leur position de classe ambivalente.

Plusieurs auteurs ont souligné que la bourgeoisie n'apparaît pas telle qu'elle dans le code des CSP. Notons provisoirement que ses membres se recrutent pour l'essentiel dans une fraction des CSP " Patrons de l'industrie et du commerce" et "Professions libérales et cadres supérieures".

(Source : Serge Bosc, *Stratification et transformations sociales*, Nathan Circa 1993)

Q1 – Quels sont les quatre arguments utilisés pour montrer que les PCS ne sont pas des classes sociales ?

-
-
-
-

3 – Ici, il est possible d'utiliser les fameuses « Catégories socioprofessionnelles » (CSP2), qui permettent de suivre sur le long terme, depuis quasiment les années cinquante, les mutations de la structure sociale. Ces CSP ont une qualité intéressante : elles permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois notions : la hiérarchie, le statut (indépendant et salarié privé ou public) et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire). Weberiennes sans l'avouer, les CSP rassemblent des groupes professionnels connus pour avoir des caractéristiques semblables et des perspectives probables comparables. Elles sont aussi marxistes, insidieusement, car le principe de regroupement retenu par ses concepteurs est le suivant : les groupes sont constitués en se fondant sur les conventions collectives, et prennent donc en compte la conscience collective des groupes. Autrement dit, il s'agit là d'un outil mixte, synthétique, réalisant un arbitrage tempéré entre des logiques distinctes, dont la force résulte de sa capacité à s'adapter aux besoins des uns et des autres. La polarisation entre cadres et ouvriers (on devrait plus généralement leur adjoindre les employés) permet de prendre la mesure de l'étendue du spectre social, entre d'une part une population relativement privilégiée de petite taille sans être rare (13 % de la population active), et d'autre part les catégories sociales les plus modestes. Evidemment, le problème des CSP est de ne pas faire apparaître directement une « bourgeoisie », même si à un degré plus élaboré de détail, il est possible de repérer les chefs d'entreprise de plus de dix salariés, 0,5 % de la population, qui emploient la moitié de la population active. Il n'existe pas non plus de catégorie « exclus » ni « rentiers ».

(Source : Louis Chauvel, *Le retour des classes sociales ?*, Revue de l'Ofce n° 79, 2001)

Q2 – Quels sont les arguments de l'auteur en faveur de l'utilisation des PCS dans l'analyse de classe ?

-
-

2 – La notion de classe sociale est-elle encore pertinente ?

a) – Une moindre prégnance des classes sociales

1 – **Uniformisation et individualisation de la société** - La société est-elle encore structurée en groupes sociaux clairement identifiables ? Le développement de la consommation de masse, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, a provoqué une homogénéisation très nette des modes de vie. Cette uniformisation a été permise par un partage des fruits de la croissance et le développement de la protection sociale. De l'équipement de la maison au vêtement, en passant par les loisirs, dans de nombreux domaines, les distinctions sociales sont moins accentuées. La télévision, par exemple, trône dans tous les foyers ; elle rassemble chaque soir une majorité de Français devant deux ou trois programmes principaux.

Dans le même temps, on a assisté à une transformation profonde des univers professionnels. Le salariat englobe aujourd'hui neuf actifs sur dix, tandis que la paysannerie et le petit commerce ont fortement décliné dans les années 50. Avec l'accès de dirigeants salariés à la tête des firmes, ce phénomène a rendu moins déterminants le poids de la propriété du capital des entreprises dans les rapports entre groupes sociaux, comme l'enseignait la théorie marxiste. Au sein de l'univers des salariés, le monde ouvrier est en déclin, au profit des couches moyennes du tertiaire plus diversifiées. Un déclin en nombre, mais aussi en identification, comme en témoigne l'affaiblissement des organisations ouvrières (Parti communiste et CGT).

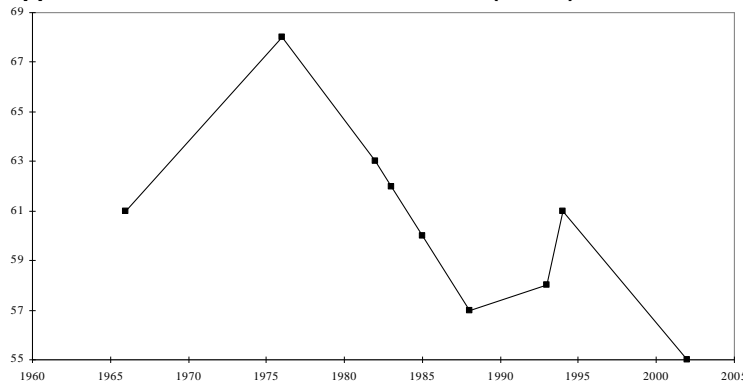
Parallèlement à ces transformations, l'affirmation de l'individualisme s'est traduite par une liberté plus grande des choix de comportement face au poids des normes familiales anciennes, de l'Église ou d'autres organisations. De nouvelles pratiques sont apparues, aussi bien dans la sphère privée (telles l'évolution des formes de la famille) que dans les formes collectives d'engagement (les partis politiques, les syndicats, déclinent, au profit d'autres types d'associations). Pour certains sociologues, ces évolutions débouchent sur une transformation radicale : l'individu choisirait, en fonction d'aspirations indépendantes de ses origines sociales, à la fois les personnes avec lesquelles il se regroupe et les relations qu'il met en place. L'Internet paraît être le support par excellence de ces réseaux et autres tribus.

(Source : *Alternatives économiques*, Hors-série n° 46, Novembre 2000)

2 – Un éclatement de la classe ouvrière - Les années 60 constituent un tournant dans une évolution qui tend, dans une certaine mesure à intégrer la classe ouvrière dans la société française et, du même coup, à dissoudre une partie des fondements de l'ancienne culture ouvrière. Place nouvelle occupée par l'école dans la socialisation des jeunes générations, familiarisation de la vie quotidienne dans des quartiers socialement composites au sein desquels les représentants des couches moyennes salariées se sont emparées de l'animation des équipements, insertion dans l'imaginaire de la consommation, accession à la propriété du logement, ouvertures de nouvelles possibilités de promotion sociale, diminution de la fécondité [...]. Évidemment, l'ensemble de la classe n'est pas affecté au même degré par ces processus, c'est même l'amorce d'une bipolarisation qui se produit dès cette époque. Cette bipolarisation s'accélère au travers de la crise sous l'effet de la différenciation des degrés de protection notamment vis-à-vis du chômage. Alors que la fraction bénéficiant d'une bonne qualification et/ou d'un bon statut d'emploi peut, dans une certaine mesure, continuer à s'inscrire dans ce mouvement de modernisation, l'autre fraction tend à basculer dans la marginalisation sociale.

(Source : Pierre Bourdieu, *Sortie de Siècle, La France en mutation*, Vigot 1991)

3 – Le sentiment d'appartenir à une classe sociale en France (en %)



(Source : Cevipof 2004)

4 – La montée des communautarismes - La montée des clivages identitaires semble *a priori* un argument plus sérieux. Dans certains espaces « communautarisés », les individus tendent à se définir davantage selon leur origine culturelle ou religieuse que par leur milieu socioéconomique d'appartenance. Malgré tout, ces tendances sont récentes et ne seront pas forcément durables. Elles sont liées à des tensions internationales et aux attentes déçues en matière d'insertion sociale. En outre, ce type de clivage n'est pas vraiment inédit : en témoigne le long cycle d'affrontement entre républicains laïcs et catholiques rétifs à la sécularisation. Il génère des identités politiques et culturelles relativement indépendantes des appartenances de classe. Plutôt que de raisonner en termes d'alternative (communauté d'origine *versus* classe sociale), mieux vaudrait analyser les articulations entre clivages culturels et clivages socioéconomiques.

(Source : Serge Bosc, *Groupes sociaux ou classes sociales ?*, Cahiers Français n° 314, 2003)

Q1 – Quels sont les quatre arguments qui plaident en faveur d'une disparition des classes sociales ?

-
-
-
-

b) – Le maintien des inégalités de classe

1 – Une moyennisation improbable

11 – Une distribution inégale des capitaux - Les différences primaires, celles qui distinguent les grandes classes de conditions d'existence, trouvent leur principe dans le volume global de capital comme ensemble de ressources et des pouvoirs effectivement utilisables, capital économique, capital culturel, et aussi capital social : les différentes classes (et fractions de classe) se distribuent ainsi depuis celle qui sont le mieux pourvues à la fois en capital économique et en capital culturel jusqu'à celles qui sont les plus démunies sous les deux rapports. Les membres des professions libérales qui ont de hauts revenus et des diplômes élevés, qui sont issus très souvent (52,9%) de la classe dominante (professions libérales et cadres supérieurs), qui reçoivent beaucoup et consomment beaucoup, tant des biens matériels que des biens culturels, s'opposent à peu près sous tous les rapports aux employés de bureau, peu diplômés, souvent issus des classes populaires et moyennes, recevant peu, dépensant peu et consacrant une part importante de leur temps à l'entretien de la voiture et au bricolage et, plus nettement encore, aux ouvriers qualifiés ou spécialisés, et surtout aux manœuvres et salariés agricoles, dotés des revenus les plus faibles, dépourvus de titres scolaires et issus en quasi-totalité (à raison de 90,5% pour les salariés agricoles et de 84,5% pour les manœuvres) des classes populaires.

(Source : Pierre Bourdieu, *La Distinction, critique sociale du jugement*, Édition de Minuit, 1979)

PCS en 2009	Part des PCS en % de l'emploi	Part des femmes en %	Titulaires du Bac en %	Part des étrangers en %	Connectés à Internet en %	Au moins 1 fois par an au théâtre en %	Part des enfants en classes prépa en %
Agriculteurs exploitants	2,0	29,2	38	1	57,0	8,0	2,0
Artisans, Commerçants...	6,3	27,9	40	5	76,8	14,0	7,1
Cadres supérieurs	16,6	39,6	75	3	89,5	43,0	49,6
Professions intermédiaires	24,3	50,5	49	3	82,4	23,0	14,1
Employés	29,4	76,8	38	4	62,1	13,0	8,2
Ouvriers	21,5	19,3	18	12	57,0	6,0	5,1
Ensemble	100	49,4	50	6	54,7	17	100

(Source : Insee 2011)

Q1 – Quels sont les différents capitaux évoqués par Pierre Bourdieu ?

-
-
-

Q2 – Quelle thèse défend-t-il ?

.....
.....
.....

Q3 – Montrez la pertinence de l'analyse de Bourdieu à l'aide des chiffres du tableau ?

.....
.....
.....

12 – Une mobilité sociale limitée - En revanche, les distinctions sociales demeurent très marquées, même si leurs fondements se transforment : c'est davantage le diplôme (capital culturel) qui joue que le patrimoine (capital économique). Mais les deux vont de pair, et cette évolution n'a pas permis une plus grande mobilité sociale : ce sont toujours les enfants des catégories les plus aisées qui accèdent au haut de la pyramide scolaire. L'importance des diplômes dans l'accès à l'emploi donne l'impression d'une société devenue plus "méritocratique", alors que l'école reproduit en fait largement les inégalités.

Les transformations de l'économie ont modifié le poids relatif des différentes catégories sociales et entraîné une mobilité dite structurelle : la progression massive du nombre de cadres a permis mécaniquement à des enfants d'employés ou d'ouvriers d'accéder à ce statut. En revanche, la fluidité réelle du corps social, hors l'effet de ces modifications structurelles, augmente peu. L'Etude de la formation des couples montre bien la force des appariements sélectifs entre personnes d'univers sociaux, semblables. Enfin, l'uniformisation des modes de vie masque des distinctions plus fines : types de lecture, de programmes de télévision, vacances et sorties, accès ou non aux services domestiques, etc.

(Source : *Alternatives économiques*, Hors-série n° 46, Novembre 2000)

Q1 – Expliquez la phrase soulignée

.....
.....
.....

Q2 – Quels sont les arguments qui plaident en faveur d'une permanence des classes sociales ?

-
-
-

3 – Mutation et permanence des classes sociales

a) – Classe ouvrière et prolétarisation des employés

1 – D'aucuns ont souligné le paradoxe : on parle d'implosion de la classe ouvrière alors qu'on comptabilise quelque sept millions d'actifs ouvriers au recensement de 1999. Comme on l'a déjà noté, l'implosion renvoie à la fin de la classe comme acteur collectif central mais on peut aussi avancer que les caractéristiques du groupe lui-même ont profondément changé depuis vingt ans. Un certain paysan ouvrier est bel et bien en voie de disparition.

Le monde ouvrier n'a jamais été un ensemble homogène. Il a toujours été différencié par les niveaux de qualification, les univers de travail, les modes de recrutement. Le mode de régulation fordo-keynésien l'avait malgré tout homogénéisé en termes de relation d'emploi et de protection sociale. A *contrario*, depuis les années 80, les clivages statutaires (stables/précaires/ marginalisés), identitaires (Français « de souche »/immigrés), voire générationnels (anciens/jeunes) participent à l'éclatement du groupe. La médiation de l'exclusion et de l'immigration rend invisible et inaudible la classe ouvrière. Un thème récurrent est relevé dans les enquêtes de terrain : « on parle des pauvres, des immigrés et nous, on nous oublie » (Stéphane Beaud et Michel Pialoux, 1999).

Jusqu'au début des années 80, les ouvriers de la grande industrie (dans la nomenclature PCS les « ouvriers de type industriel ») représentaient la majorité du groupe. Ils sont aujourd'hui minorisés sous le double effet de la désindustrialisation (du moins en terme d'emploi) et de l'essor des catégories de la logistique (transport, magasinage, manutention). Les « ouvriers de type artisanal », quant à eux, restent numériquement stables. Parallèlement le monde industriel évolue de la densité à la dispersion : diminution des grands établissements, multiplication des sites de taille plus modeste, boom de la sous-traitance. En termes d'organisation du travail, enfin, on observe l'affaiblissement des ouvriers professionnels traditionnels au profit des ouvriers-techniciens et des « opérateurs », ces derniers recouvrant indistinctement des agents qualifiés et non-qualifiés. Ainsi, « le noyau du groupe ouvrier se réduit, ses marges s'épaississent » (M. Gollac), « la classe ouvrière est désormais disséminée dans les rouages de la société de services et non plus soudée au cœur du système industriel » (É. Maurin, *Sciences Humaines*, n°136, mars 2003), du moins tendanciellement.

Dans l'ancienne nomenclature des CSP, le groupe employés réunissait les « employés de bureau » (en nette majorité) et les employés de commerce. À l'occasion du remaniement de 1982, y sont adjoints les « Personnels de services aux particuliers ». L'hétérogénéité du groupe en est renforcée : on a bel et bien affaire à un archipel, pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Alain Chenu, même si certaines caractéristiques sont communes aux différentes catégories qui le composent (féminisation, fréquente dimension relationnelle des postes de travail). Au cours des vingt dernières années, deux tendances majeures et liées l'une à l'autre se dégagent. En premier lieu, un décentrement de la galaxie : le déclin numérique des employés administratifs d'entreprise (recul de 11 % des emplois entre 1982 et 1999) contraste nettement avec la croissance des employés de commerce et surtout celle des personnels de service (respectivement + 38 % et + 78 % entre les mêmes dates). Au sein de la Fonction publique, on observe une tendance similaire : une faible croissance des employés civils (assimilables aux employés de bureau des entreprises), un net développement des agents de service (+ 55 % entre 1982 et 1996). À l'instar des évolutions du monde industriel, la figure emblématique de l'employé s'estompe au profit des multiples prestataires de service. Ce déplacement correspond largement à un déclassement social et professionnel affectant les représentations que l'on se fait du monde des employés. Les catégories en essor correspondent en majorité aux métiers d'employés que l'on peut considérer comme non-qualifiés. À l'inverse, les catégories en déclin numérique sont en général celles des professions qualifiées. Si l'on rapproche ces évolutions avec celles du groupe ouvrier, on assiste en quelque sorte à un déversement de l'emploi non qualifié d'un groupe à l'autre. Alors qu'entre 1982 et 1999, le nombre de postes d'ouvriers non qualifiés chute de près d'un million, celui des employés non qualifiés s'accroît symétriquement de plus d'un million. Si l'on ajoute que les employés de commerce et plus encore les personnels de service (y compris les agents de service de la Fonction publique) sont socialement nettement plus proches des ouvriers (en termes d'origine et d'alliances matrimoniales) que les employés administratifs d'entreprise, on peut légitimement avancer que la classe laborieuse d'aujourd'hui englobe une bonne partie de l'archipel des employés.

(Source : Serge Bosc, *Groupes sociaux ou classes sociales ?*, Cahiers Français n° 314, 2003)

2 – Les ouvriers ont toujours leur place propre dans le système de production, leur culture, leur *ethos*. Mais les employés, qui étaient au siècle dernier peu nombreux et dont certains, par leurs salaires et leurs fonctions d'encadrement appartenaient alors à la petite bourgeoisie, les ont rejoints.[...]

On peut parler sans erreur d'une prolétarianisation des employés, qui se traduit en particulier par le fait que le taylorisme souvent le plus classique a gagné le monde des bureaux et des commerces. Au reste, le rapprochement des conditions objectives commence à produire ses effets sur le plan des mœurs et des attitudes. Une caissière de supermarché se sent plus proche du manutentionnaire que du chef de rayon. Pour ne donner qu'un indice, il est frappant de voir que les ouvriers et les employés votent aujourd'hui à peu près de la même façon.

(Source : T. Andréani, *La recomposition du salariat*, La Découverte, 1998)

Q1 – Quels sont les principaux changements subis par le monde ouvrier ?

-
-
-

Q2 – Pourquoi une partie des employés peuvent-ils être intégrés à la classe ouvrière ?

-
-
-
-

b) – Des classes moyennes multipolarisées

1 – On ne dispose que de bien peu d'éléments pour les circonscrire, en dehors des travaux sur les évolutions de la mouvance des cadres. Aussi ne peut-on qu'esquisser quelques hypothèses de travail. Tout découpage de la constellation centrale se révèle ardu en raison de l'importance de la circulation et des réseaux internes. On peut à cet égard suggérer que plusieurs mondes sociaux se chevauchent, se rapprochent ou s'opposent selon les critères retenus. Un découpage statutaire pourrait ainsi circonscrire des classes moyennes d'État se distinguant à la fois des salariés moyens et des indépendants du privé. À ce titre elle rassemblerait des catégories variées comme les enseignants, les fonctionnaires, les personnels intermédiaires de la santé et du travail social, les cheminots et les salariés d'EDF, l'hétérogénéité professionnelle étant contrebalancée par leur structuration dans un même champ d'action collective. Si par contre on met en avant le diplôme et le capital culturel, on pourrait opposer des couches moyennes « cultivées » (professeurs, professions libérales, intermédiaires culturels, cadres d'expertise) et des couches plus ou moins éloignées de la culture lettrée (chefs d'entreprise, artisans et commerçants, professions intermédiaires des entreprises). Des prospections similaires pourraient être faites à propos des ressources patrimoniales et du positionnement politique.

Au sein des classes moyennes et supérieures, ce sont les cadres d'entreprise qui ont fait l'objet, depuis les années 80, des recherches les plus poussées. Nombre de publications y ont été consacrées. Quelques points forts s'en dégagent qui vont au-delà de la simple étude des groupes professionnels. Au cours des Trente Glorieuses et jusque dans les années 80, on assiste à la formation et à l'affirmation d'un groupe social. Les différences de fonction et de statut sont contrebalancées par des éléments fédérateurs qui rassemblent ses membres : auto-organisation et travail de représentation autour de la Confédération générale des cadres, relation privilégiée avec les directions d'entreprise (relation de confiance et aménagement des carrières), dispositifs statutaires distinguant les cadres des autres catégories de salariés (caisses de retraite complémentaire), valorisation du titre associé à la modernité, etc. À partir des années 80, ces éléments fédérateurs sont mis à l'épreuve. Le gonflement accéléré des effectifs cadres entraîne une certaine banalisation de leur statut ; « le cadre perd de sa valeur de différenciation » (Renaud Sainsaulieu). Il correspond également à une différenciation interne accrue. Les fonctions techniques et d'expertise se développent plus vite que les fonctions d'encadrement (ou encore se distinguent davantage de ces dernières). En tendance, nombre de cadres cessent d'être des relais de pouvoir dans l'organisation. En même temps la relation d'emploi se transforme. Les entreprises n'hésitent plus à se séparer de leurs cadres surnuméraires ou insuffisamment performants (licenciements ou incitations au départ). Ces évolutions entraînent deux effets : des frontières plus poreuses avec les salariés intermédiaires (au surplus davantage diplômés qu'auparavant) ; une distance accrue entre cadres « ordinaires » et cadres dirigeants ou d'état-major. Elles confortent l'idée que les cadres sont scindés entre les classes moyennes et les classes supérieures.

(Source : Serge Bosc, *Groupes sociaux ou classes sociales ?*, Cahiers Français n° 314, 2003)

2 – Les classes moyennes connaissent un "grand renversement". Elles avaient connu un sort particulièrement favorable sous les "trente glorieuses", entraînant dans leur sillage d'autres groupes sociaux moins favorisés, les voilà qui vivent, désormais, dans l'angoisse du sort réservé à leurs enfants. "Pour la première fois en période de paix, la situation globale de la jeune génération est moins favorable que celle de ses parents", analyse le sociologue Louis Chauvel dans *Les Classes moyennes à la dérive*.

"Vue de satellite, explique l'auteur, spécialiste des dynamiques générationnelles, la société française reste riche, égalitaire, homogène et maintenue par une sécurité statutaire encore exceptionnelle. Mais quand on descend dans la cale du navire, on constate des voies d'eau particulièrement inquiétantes." Ces voies d'eau, M. Chauvel, qui se défend d'être un "déclinologue", les identifie : raréfaction des places, démonétisation des titres scolaires et universitaires, déclassement des enfants, augmentation des loyers pour les non-proprétaires, difficulté à "tenir son rang" si on ne peut pas compter sur un patrimoine familial.

Autant de mouvements qui s'inscrivent dans une "triple remise en cause de la dynamique ancienne". Economique avec le ralentissement de la croissance ; sociale et professionnelle avec le chômage de masse, culturelle et politique avec la fin d'un certain projet de société. De 1945 à 1975, souligne M. Chauvel, le salaire réel moyen a été multiplié par trois. Les vingt années suivantes, "nous n'avons plus progressé que de 12 %, soit autant qu'en trois ans au rythme précédent", note-t-il. L'horizon d'un possible enrichissement s'est éloigné : le doublement du salaire, possible autrefois en vingt ans, s'étalerait au rythme actuel sur cent quarante ans. L'essentiel de la population, celle qui n'a d'autres ressources que son seul travail, vit une situation de "quasi-stagnation".

Parallèlement, l'accès à l'emploi - et à un emploi durable - est devenu problématique. Le nombre de places dans la fonction publique a diminué de moitié en vingt ans. Les entreprises n'ont pas absorbé, tant s'en faut, le surcroît de candidatures. D'où ce résultat : les enfants de plus en plus nombreux de la "nouvelle classe moyenne salariée des années 1970" ont de moins en moins de place dans leur classe d'origine, et, parmi eux, une part plus considérable doit s'attendre à vivre un "vrai déclassement". " C'est là un phénomène nouveau à l'échelle d'un demi-siècle", relève le sociologue.

Entre le chômage de masse et une concurrence exacerbée autour de "places raréfiées", les jeunes ont dû revoir leurs prétentions salariales. En moyenne, en 1975, les salariés masculins de 50 ans gagnaient 15 % de plus que les trentenaires ; l'écart a culminé à 40 % en 2002. Dur, dur d'être des enfants de soixante-huitards, et malheur à ceux qui ne sont pas soutenus par leur famille. Sait-on seulement que, depuis 1984, pour louer ou acheter le même logement dans le même quartier que ses parents, les jeunes générations doivent travailler deux fois plus longtemps ?

Parce que les classes moyennes ont été historiquement porteuses d'un projet de société et d'avenir, notamment en 1968, et qu'elles constituent un large groupe social - deux Français sur trois, selon Valéry Giscard d'Estaing, plus probablement 40 % à 50 % de la population -, leur régression intéresse la société tout entière. Une société dans laquelle les exclus et les groupes populaires pourraient bientôt se sentir moins seuls, note M. Chauvel, tant s'est étendu le cercle de la précarité.

(Claire Guélaud, *Le Monde*, du 17 octobre 2006)

Q1 – Quelles sont les principales mutations subies par les classes moyennes ?

-
-
-
-

c) – Bourgeoisie et classes supérieures

1 – Elle était définie comme un monde social non assujéti au travail (surtout manuel), bien pourvu en patrimoine, jouissant d'un train de vie confortable, ayant accès aux biens et services les plus valorisés et disposant de relations sociales étendues. Cette caractérisation dessine les contours d'un ensemble plus vaste que les seules élites. Si l'on entend transposer cette approche à la réalité contemporaine, une différence essentielle s'impose : la très grande majorité de ses membres s'est professionnalisée. On peut néanmoins retenir les autres éléments pour circonscrire, ne fût-ce qu'approximativement, les classes supérieures. Dans cette perspective, il est possible de repérer trois pôles entre lesquels elles s'étendent : le pôle du pouvoir qui renvoie à la notion de classe ou de catégorie(s) dirigeante(s), le pôle de la fortune que connote l'expression traditionnelle de « bourgeoisie possédante », enfin, en retrait sur l'axe vertical, un pôle de l'entre-deux caractérisé par les interférences réciproques du patrimoine et du statut professionnel. Pour la bourgeoisie possédante, l'occupation professionnelle est somme toute secondaire par rapport à la fortune héritée et consolidée. La priorité est accordée à la gestion et à la transmission patrimoniale. Si un certain nombre de ses membres accède à des positions dirigeantes, beaucoup se contentent d'être des actionnaires ou des propriétaires vigilants. Les agents des catégories dirigeantes peuvent être issus de grandes familles fortunées mais se recrutent également dans des milieux qui – relativement – le sont moins (professions libérales, cadres supérieurs, professions intellectuelles). Ces catégories sont à la fois diversifiées (administration d'État, grands groupes publics et privés, élites culturelles) et caractérisées par leur proximité (même moule scolaire, celui des grandes écoles, flux internes, réseaux et lieux de rencontre). Le titre, la carrière font le statut et procurent les avantages afférents (prestige, réseaux...). Au troisième pôle, l'établissement de positions salariales solides peut commander l'accès au patrimoine » (cas des « cadres à haut potentiel », récompensés par l'attribution de *stock-options* pour leurs services). En sens contraire, le patrimoine permet l'exercice de professions indépendantes mais facilite également l'accès à des postes élevés dans le salariat *via* le capital social ou symbolique.

(Source : Serge Bosc, *Groupes sociaux ou classes sociales ?*, Cahiers Français n° 314, 2003)

2 – Les hebdomadaires économiques ou d'information générale publient régulièrement les palmarès des grandes fortunes. Les "nouveaux riches" y tiennent les premières places.[...] Ces palmarès, en insistant sur les fortunes les plus récentes, sont cependant trompeurs. Ils ignorent la permanence, au second rang ou sous d'autres patronymes, de lignées pouvant remonter au-delà du XIXe siècle. Un examen attentif de la liste montre que parmi les régents désignés en leur sein, six sur sept portent des noms de dynasties industrielles ou bancaires encore présentes aujourd'hui dans la haute société : Pierre Darblay, David David-Weill, Édouard de Rothschild, François de Wendel, Jean Hottinger, Jacques Poupard de Neufelize...Mais la grande bourgeoisie ne se réduit pas à sa richesse matérielle. Les fortunes, lorsqu'elles sont anciennes sont aussi synonymes de culture et de sociabilité. Plus on est riche, plus on a de la chance d'être familier de l'univers, des biens de culture et de posséder tableaux et meubles de style. Quant au capital de relations sociales de la bourgeoisie, il se manifeste dans ses réseaux familiaux et extra-familiaux, aux ramifications internationales et aux échanges intenses. Au sein de l'aristocratie fortunée et de la bourgeoisie ancienne, les patrimoines sont ainsi largement partagés à travers les usages multiples de la sociabilité. Les fortunes elles-mêmes sont généralement gérées sous des formes collectives. Les grandes familles constituent une véritable confrérie, consciente de ses intérêts communs et de la solidarité objective d'une classe qui ne saurait durer et se reproduire sans la vigilance de chacun. Cette multidimensionnalité de la richesse et l'intensité des relations au sein du groupe sont des facteurs essentiels de la reproduction des positions sociales dominantes.

(Source : Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Grande Bourgeoisie, une culture de l'entre-soi*, La Découverte, 1997)

Q1 – Quels sont les éléments qui prouvent la permanence de la Bourgeoisie ?

-
-
-
-

